



Mercredi 15 novembre 2023

- DOSSIER DE PRESSE -

Le Centre de Supervision Urbain prend une dimension métropolitaine

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu





Après d'importants travaux, **le nouveau centre de supervision urbain (CSU) de l'Eurométropole de Metz, situé dans les locaux de la Police municipale, rue Chambière à Metz, est inauguré ce jeudi 15 novembre.** Ce projet d'envergure marque une volonté commune des élus de l'Eurométropole, de veiller à la tranquillité et à la sécurité des habitants du territoire.

Historique du projet

En 2021, dans le cadre de sa compétence en matière d'animation et de coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, et pour répondre aux besoins et aux enjeux en matière de tranquillité et de sécurité publiques, l'Eurométropole de Metz a souhaité initier une réflexion globale avec l'ensemble des communes, sur le développement de nouvelles politiques publiques. Les élus ont ainsi acté la création d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) métropolitain, s'inscrivant dans la continuité du dispositif existant sur le territoire de la Ville depuis 2010. Cet équipement permettra de traiter les flux vidéo des caméras de vidéoprotection de l'ensemble des communes de l'Eurométropole.

Fin 2022, la réalisation d'un état des lieux auprès de l'ensemble des communes de l'Eurométropole de Metz a permis de constater que :

- La moitié des communes possède un système de vidéoprotection autonome ;
- deux communes sont dotées d'un CSU : la Ville de Metz et la Ville de Woippy ;
- les deux tiers des communes ont exprimé un intérêt à la création d'un CSU métropolitain.

Le 20 mars 2023, les élus de l'Eurométropole de Metz ont voté la création du CSU métropolitain.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse
03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu





Le nouveau CSU est aujourd'hui pleinement opérationnel. À compter de 2024, les communes qui le souhaitent pourront adhérer au nouvel équipement, en choisissant une des deux options :

- **le stockage des images** extraites en vue d'être remises à un Officier de Police Judiciaire en cas de réquisition (meilleure connaissance des faits, sécurisation de l'enregistrement),
- **le stockage des images doublé du visionnage en temps réel 24 heures/24 et 7 jours/7, par des opérateurs de vidéoprotection agréés par le Préfet**, en lien avec les forces de l'ordre sur le terrain (intervention et réactivité accrues).

Des missions renforcées

Le CSU est un véritable outil de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de l'espace public. Il assure l'exploitation du réseau de vidéoprotection urbaine et permet une observation et une surveillance en temps réel de la voie publique. Pour une réactivité accrue, les opérateurs seront en lien avec les policiers présents sur le terrain. Cette démarche permet :

- le signalement de faits répréhensibles ou susceptibles d'avoir un impact sur la vie locale,
- la surveillance des événements particuliers (ex : manifestations et rassemblements sur la voie publique, événements festifs, sportifs, culturels...).

Pour relier le CSU aux caméras installées dans les communes, l'Eurométropole louera à titre transitoire des câblages optiques auprès de prestataires. À terme, l'institution entend déployer son propre réseau de transmission de données.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu





Un équipement performant

Un espace de travail de 300 m² aménagé dans les locaux de la Police municipale, rue Chambière à Metz, accueille le service CSU. Il comporte un mur d'écrans sur lequel sont diffusées des images en qualité optimale et en temps réel, des serveurs et des logiciels informatiques. Ce lieu est également équipé d'une salle de crise, en cas de nécessité.

Montant de l'opération

Les travaux bâtimentaires ont représenté un coût d'investissement de 1,3 M€ HT, financés par l'Eurométropole. Le montant global de l'investissement pour cet équipement s'élève à 1,2 M€, dont 700 k€ HT pour le mur d'écrans.

**Le coût total du site central, bâtiment et équipements s'élève à
2,5 M€ HT, soit 3 M€ TTC.**

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu

